



## PROVINCE DE QUÉBEC

### MUNICIPALITÉ DU CANTON DE SAINT-CAMILLE

---

**Objet : Adoption du règlement numéro 2020-04 établissant le Programme de subventions « Canton de Saint-Camille Habitation Durable » édition 2020 - 2022**

---

Avis public est par la présente donné que le règlement numéro 2020-04 établissant le Programme de subventions « Canton de Saint-Camille Habitation Durable » édition 2020 - 2022 de la Municipalité du canton de Saint-Camille a été adopté lors de la séance ordinaire du 1<sup>er</sup> juin 2020.

Il peut être pris communication de ce règlement, pour consultation, par courriel, à [dg@saint-camille.ca](mailto:dg@saint-camille.ca).

Ce règlement entre en vigueur dès la publication de son adoption.

**DONNÉ À SAINT-CAMILLE, CE 4<sup>E</sup> JOUR DU MOIS DE DÉCEMBRE 2020.**

---

Julie Vaillancourt  
Directrice générale et secrétaire-trésorière

### CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, domiciliée à Wotton, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en affichant deux copies, aux endroits désignés par le conseil entre 8 heures et 17 heures, 4<sup>e</sup> jour du mois de décembre 2020.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 4<sup>e</sup> jour du mois de décembre 2020.

---

Julie Vaillancourt  
Directrice générale et secrétaire-trésorière